

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

LOIS ET DECRETS

ARRETÉS, DÉCISIONS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

ABONNEMENTS		ABONNEMENTS ET ANNONCES	ANNONCES ET AVIS DIVERS
Togo, France et autres Pays d'expression française . . . 1 an 6 mois		Pour les abonnements, annonces et réclamations s'adresser à l'EDITOGO B.P. 891 — Tél. : 37-18 — LOME.	La ligne 80 frs
Ordinaire	1.300 frs 800 frs		minimum 250 frs
Avion	3.300 frs 1.700 frs	Ils commencent par le premier numéro d'un mois et se terminent par le dernier numéro d'un des quatre trimestres.	Chaque annonce répétée : moitié prix :
Etranger	1 an 6 mois		minimum 250 frs
Ordinaire.....	1.600 frs 900 frs	Les abonnements et annonces sont payables d'avance.	Direction, Rédaction et Administration :
Avion	3.750 frs 2.300 frs		Cabinet du Président de la République
Prix du numéro	Au comptant à l'imprimerie : 75 frs		Téléphone 27-01 — LOME
	Par porteur ou par poste :		
	Togo, France et autres Pays d'expression française 90 frs		
	Etranger : Port en sus.		

SOMMAIRE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie du Togo
(Résultat des élections du 12 juin 1966) 1

PROCÈS-VERBAL de constatation de résultats de l'élection du
12 juin 1966 à la chambre de commerce, d'agriculture et
d'industrie du Togo.

Le mardi quatorze juin 1966, la commission nommée par arrêté n° 186/PR/MCIT/DCI du 16 novembre 1965, s'est réunie au ministère du commerce pour recenser les votes du 12 juin 1966 à la chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie du Togo. Elle a constaté les résultats ci-joints au procès-verbal.

Etaient présents :

MM. Kéglouh Simon	PRÉSIDENT
Folly Michel	MEMBRES
Kalife Michel	
Vaché Henri	
Fouillade Paul	
Paass Rudolph	

Lomé, le 14 juin 1966

Les Membres :

M. Folly	P. Fouillade
M. Kalife	R. Paass.
H. Vaché	

Le Président :

S. KÉGLOH.

ELECTION A LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE DU 12 JUIN 1966

SECTION COMMERCIALE

Première catégorie :

Nombre d'électeurs inscrits	42
Nombre de votants	25
Nombre de suffrages exprimés	24

SONT ÉLUS :

MM. Argyriades Constantin	} chacun 24 voix
Djabaku Albert	
Houwer Marcel	
Labayle Pierre	
Moutou Pierre	
Plumacher Harald	
Vaché Henri	
Vigneau Charles	

Deuxième catégorie :

Nombre d'électeurs inscrits	76
Nombre d'électeurs votants	55
Nombre de suffrages exprimés	53

SONT ÉLUS :

MM. de Campos Boniface	} chacun 53 voix
Kalife Michel	
Mensah D. Albert	
Mounayer Alexandre	
Mme Doe Bruce Laura	

Troisième catégorie :

Electeurs inscrits	740
Electeurs votants	398
Nombre de suffrages exprimés	396

SONT ÉLUS :

MM. Armerding Stéphane	} chacun 396 voix
Dovi T. Boniface	
Nassar Philippe	
Santos Corneille	
Mme Djondo Gisèle	

SECTION AGRICOLE

Quatrième catégorie :

Nombre d'électeurs inscrits	3271
Nombre de votants	2202
Nombre de suffrages exprimés	2171

SONT ÉLUS :

MM. Adomayakpor Gilbert	} chacun 2.171 voix
Akakpo Daniel	
Amegan Eliezer	
Amegee Louis	
Fio Agbano II	
Kpegba Jonas	
Paass H. Rudolph	
Sittie Félix	

SECTION INDUSTRIELLE

Cinquième catégorie :

Nombre d'électeurs inscrits	43
Nombre d'électeurs votants	4
Nombre de suffrages exprimés	4

SONT ÉLUS :

MM. Gabriel Claude	} chacun 4 voix
Piquelin Francis	

Sixième catégorie :

Nombre d'électeurs inscrits	706
Nombre de votants	367
Nombre de suffrages exprimés	366

SONT ÉLUS :

MM. Gbedey Bernard	} chacun 366 voix
Folly Michel	

Lomé, le 14 juin 1966

*Le président de la commission
de recensement des votes,*

S. KEGLOH.

Les membres de la commission :

Folly Michel	Fouillade Paul
Kalife Michel	Paass Rudolphe.
Vaché Henri	

Pourcentage de la participation électorale

1 ^{re} catégorie : 59,52 %	4 ^e catégorie : 67,31 %
2 ^e catégorie : 72,36 %	5 ^e catégorie : 9,30 %
3 ^e catégorie : 53,78 %	6 ^e catégorie : 51,98 %

Pourcentage pour l'ensemble du Territoire toutes catégories

inscrits : 4878 — votants 3051
% = 62,54 % contre 49,53 % en 1964.